

CEREMONIE INAUGURALE

DISCOURS DE M. SHAHID BASHIR, AMBASSADEUR (PAKISTAN),
PRESIDENT DE L'ORGANE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS DE L'OMC

Monsieur le Vice-Président du Parlement européen,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité exécutif
de l'UIP,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux et honoré d'être avec vous aujourd'hui à la Cérémonie inaugurale de la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC. Je tiens à remercier le Secrétaire général de l'UIP de m'avoir invité à m'adresser à cette auguste assemblée de plus de 300 parlementaires et représentants des gouvernements du monde entier.

La Conférence précédente a eu lieu à l'OMC en mars 2011. Je voudrais d'abord évoquer ce qui s'est passé depuis. Comme vous le savez, à l'époque, les Membres de l'OMC se consacraient pleinement à toutes les questions liées au mandat de Doha, dans le cadre d'un processus dirigé par les présidents, qui visait à combler les écarts de perception entre les Membres sur les mesures à prendre. Près d'un mois plus tard, avant Pâques 2011, tous les présidents avaient présenté leurs rapports, qui avaient été réunis dans une série de documents pour la première fois depuis le lancement du Cycle.

A l'époque, le sentiment était que, dans nombre de domaines, notamment celui de l'accès au marché, il était impossible de combler les écarts de perception, et chacun était d'avis que l'on ne pouvait continuer ainsi. La 8^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC étant imminente, la solution consistait à s'efforcer de définir et de présenter une petite série de mesures à cette occasion. L'accent a été mis sur le volet développement du Cycle de Doha, ce qui permettrait de mettre en œuvre certains éléments d'accord avant la conclusion du Cycle (mécanisme également qualifié de "récolte précoce"). Il y avait des divergences entre les Membres sur les contours à donner à cette série de mesures et aucun consensus n'a été trouvé. Il a été décidé que, au lieu de publier un communiqué formel après la Conférence ministérielle, le Président publierait une déclaration en deux parties. La première partie était fondée sur le consensus exprimé par les Membres et la seconde a été élaborée sous la responsabilité du Président lui-même.

Pendant la Conférence ministérielle, les Membres ont pleinement reconnu l'importance du système commercial multilatéral et réaffirmé que le développement est un élément essentiel des activités de l'OMC. Dans le même temps, ils ont reconnu que les négociations visant à exécuter le Programme de Doha pour le développement étaient dans l'impasse et les ministres ont enjoint les délégations à explorer plus avant différentes approches en matière de négociations qui seraient compatibles avec les principes de transparence et d'ouverture. Les ministres ont aussi souligné la nécessité d'intensifier les efforts et d'étudier les moyens qui pourraient permettre à l'OMC de surmonter les impasses les plus critiques dans les domaines



où le consensus multilatéral s'est révélé plus difficile. La Conférence ministérielle a approuvé des dérogations pour les pays les moins avancés dans le secteur des services, c'est-à-dire qu'il ne sera pas considéré qu'un Membre donnant aux PMA un plus grand accès au marché commet une violation du principe NPF. En outre, l'ensemble des textes relatifs à l'accession de la Russie, du Samoa et de Vanuatu à l'OMC a été approuvé.

Jusqu'ici, cette année, les négociations ont été axées essentiellement sur des questions qui ne concernent pas le Programme de Doha pour le développement, notamment la convergence des points de vue au sujet d'un assouplissement du processus d'accession des PMA à l'OMC. Permettez-moi de signaler aussi que trois nouveaux Membres ont officiellement présenté leurs instruments de ratification et que le Conseil général a approuvé l'ensemble des textes relatifs à l'accession de la République démocratique populaire lao. Lorsque ce pays aura officiellement accédé à l'OMC, l'Organisation comptera 158 Membres.

La prochaine Conférence ministérielle de l'OMC est prévue fin 2013. Les Membres s'emploient actuellement à définir des initiatives réalistes pour progresser. Il s'agit d'un moment critique et le système multilatéral fondé sur des règles ne peut se permettre de voir échouer la Conférence ministérielle. Nous devons définir des mesures réalistes et définir le programme de travail à entreprendre après la 9^{ème} Conférence ministérielle. Voilà où nous en sommes actuellement.

Dans ce contexte, le thème de cette conférence, Relier politique et commerce, et les points devant faire l'objet de délibérations, Le commerce, outil de la croissance économique, de la création d'emploi et de la réduction de la pauvreté et Analyse des défis commerciaux du 21^{ème} siècle sont pertinents et déboucheront sur des idées pour faire avancer les négociations à Genève.

Depuis 2008, en raison de la crise économique mondiale, on craignait que les pays ne recourent à des politiques protectionnistes qui auraient pu aggraver la crise, comme cela avait été le cas dans les années 1930. C'est grâce au système multilatéral fondé sur des règles et au suivi des politiques commerciales par l'OMC que cet écueil a pu, dans une large mesure, être évité. Sans entrer dans le détail des raisons pour lesquelles les négociations sont dans une situation difficile, il faut aussi reconnaître que l'économie mondiale a connu un changement radical depuis le début de ce millénaire. D'une part, la Chine est devenue la deuxième puissance économique mondiale et elle est aujourd'hui le plus grand exportateur de marchandises. D'autre part, la dette des Etats-Unis et du Japon a atteint des niveaux sans précédent, et la crise de la zone euro, qui n'est toujours pas contenue, a entraîné des pertes d'emplois et une croissance économique faible. Nous avons également assisté cette année à un ralentissement de la croissance du commerce international en Chine, en Inde et dans d'autres pays émergents. Cette année, l'économie mondiale connaîtra une croissance d'un peu plus de 3 pour cent, et elle devrait connaître une croissance de l'ordre de 3,5 pour cent l'année prochaine.

Les responsables des négociations à Genève sont bien équipés d'un point de vue technique, mais ils ont besoin de vos orientations politiques pour renforcer la convergence des points de vue au niveau multilatéral. Votre précieuse contribution pendant cette conférence peut aider les négociateurs à trouver une issue à l'impasse et à faire face aux nouveaux défis auxquels le commerce mondial est confronté. Sans porter atteinte à l'intégrité du mandat de Doha, nous avons sans doute besoin de laisser libre cours à notre imagination pour permettre à l'OMC de rester en phase avec les réalités actuelles.

Avant de conclure, j'aimerais ajouter que certains milieux associent l'OMC au Programme de Doha pour le Développement et aux négociations multilatérales visant à libéraliser davantage le commerce. Cela ne correspond pas tout à fait à la réalité. Le rôle de l'OMC est en fait de veiller constamment, en réunissant régulièrement les commissions, à la mise en œuvre des mécanismes multilatéraux dans tous les domaines, et de suivre les politiques commerciales par le biais de consultations entre Membres. En outre, pour résoudre les conflits entre Membres, l'intégrité du commerce multilatéral est assurée par un processus efficace de règlement des conflits fondé sur des règles et hautement respecté. Ainsi, les activités menées à l'OMC sont

transparentes, très utiles, et elles protègent le système dans l'intérêt du commerce mondial. L'enjeu fondamental consiste à déterminer comment progresser dans la mise à jour des règles et atteindre l'objectif d'une croissance durable, tout en libéralisant davantage le commerce. Ce sont là des questions auxquelles on ne peut répondre simplement, mais vos délibérations pourraient fournir des orientations utiles.

Je suis convaincu que vos délibérations seront fructueuses et souhaite aux parlementaires de passage un agréable séjour à Genève.

